



Demande de visa conjoint français

Par **imen**, le **08/04/2008** à **14:42**

bonjour tout le monde.rnrnje suis une algerienne j'habite a alger je me suis marier avec un algerien avec nationalité français 'habite en france'.rnrnon a fait le ccm le 02.12.07 deux mois apres on a fait l'acte de mariage le 02.03.08 avec tout en français 'l'acte copie integrale+livret de fammille" on a tout deposer au consulat de france a alger avec la demande de transcription.rnrnil nous a dit que dans 02 mois mon marie en france il reçois le livret de fammille + l'acte de mariage français.rnrnnormalement ça nous reste pas bouceaup por recevoir les docts apres mon marie il me fait un courier espress avec tout ces docts+copie de sa carte nationalit" française.rnrnapartire de la je fait ma demande de visa conjoint français au niveau de consulat.rnrnSVP quel type de visa je fais "long sejour ou cour"rnes que ça demande vraiment une demande de visarnet combien le délais pour etre en france.rnrnmerci me repondre c'est tres urgent merci a tous.